

« CARE : PRENDRE SOIN DE SOI EN TANT QUE PROFESSIONNEL POUR ETRE DISPONIBLE A L'ENFANT »

Jeudi 21 mars 2019 de 9h30 à 12h30

PRE-REQUIS

- ▶ Aucun prérequis nécessaire. Intérêt pour les pratiques dans le domaine de la petite enfance.

OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

- ▶ Développer une meilleure écoute de soi dans le champ professionnel.
- ▶ Identifier ce qui est épanouissant dans le milieu professionnel et ce qui met en difficulté.
- ▶ Diminuer le stress au travail.
- ▶ Développer des outils concrets et efficaces pour éprouver plus de plaisir à travailler auprès des enfants et dans son lieu d'exercice.

CONTENUS DE LA CONFERENCE

- ▶ Les questions suivantes seront traitées de manière concrète et argumentée :
 - Identification de ce qui est moteur, épanouissant dans le cadre professionnel et de ce qui est source de tension et de stress.
 - Présentation d'outils individuels pour prendre soin de soi.
- ▶ Travail sur des situations rencontrées par les participants.

INTERVENANT

Caroline Morel est consultante petite enfance, linguiste et psychologue clinicienne. Elle anime des analyses des pratiques, des formations et des conférences auprès des professionnels de la petite enfance, du secteur social et médico-social. Elle a dirigé la rédaction du *Grand dictionnaire de la petite enfance* (Dunod, 2018).

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Interactivité.
- Echanges sur les expériences.
- Les participants pourront en amont envoyer à l'intervenante les questions qu'ils souhaitent voir abordées pendant cette journée, sur carolinemorel.com (rubrique contact).

PUBLIC DESTINATAIRE

- ▶ Acteurs de la petite enfance, de l'action sociale et médicosociale, de la santé, de l'éducation et de l'enfance.

DUREE ET DATES

1 conférence de 3 heures, le jeudi 21 mars 2019, de 9h30 à 12h30.

LIEU

LFSM - 11, rue Tronchet - 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint-Lazare. RER : Auber.

COUT

40 euros pour la conférence seule – 60 euros avec un exemplaire offert du *Grand dictionnaire de la petite enfance* (Dunod, 2018) par Caroline Morel et Pierre-Brice Lebrun.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue, une attestation de suivi (3 heures) sera délivrée à l'issue de la session. Une convention de formation avec l'employeur est adressée sur demande.